



Rejoignez nous sur Facebook, groupe SNAO  
groupe fermé réservé aux adhérents SNAO

Clin d'oeil de mars 2017

Bonjour [Prenom],

*Merci à toutes et à tous d'avoir été si nombreux lors de cet évènement commun des 25 et 26 mars dernier, à savoir, l'Assemblée Générale du SNAO et la tenue d'un colloque scientifique organisé conjointement par la SFERO et l'UNRIO, et d'avoir contribué à sa réussite.*

*Devant plus de 200 participants, une vingtaine d'intervenants sont venus partager leurs connaissances lors de communications orales et échanges avec la salle sur le thème "Troubles vestibulaires et orthoptie".*

*Ces professionnels évoluent au sein d'un large spectre de centres de recherche, structures universitaires, médicales, paramédicales ou encore en libéral. Une rencontre scientifique de belle tenue et des échanges très constructifs.*

*Très prochainement, vous serez informés de l'évolution de notre nomenclature avec certainement de très belles avancées pour la profession. L'Oeil en coin de juin sera largement consacré au sujet.*

*Patience....*

## **Les actualités de politique de santé**

### » Déserts médicaux : Marisol Touraine étend la définition

Marisol Touraine renforce une fois de plus les moyens dédiés aux zones sous-dotées en réévaluant les critères de sélection des territoires bénéficiant d'aides. Objectif : inciter davantage les médecins à s'installer là où la population en a le plus besoin.

Jusqu'à présent, les territoires étaient définis uniquement en fonction du nombre de médecins par habitants. Désormais, plusieurs critères seront pris en considération :

les besoins de soins en fonction de l'âge des habitants ; le temps d'accès par la route vers le médecin ; le volume d'activité des médecins ; l'âge des médecins pour tenir compte des départs prévisibles à la retraite.

« Cette nouvelle méthode permet de définir plus précisément les besoins de la population par territoire et de réduire les inégalités d'accès aux soins sur du long terme. Concrètement, la population couverte par ce dispositif va plus que doubler. Plus de 12 millions de français vivent dans des territoires qui seront concernés par les aides à l'installation des médecins », indique le ministère.

En complément et en concertation avec les représentants des professionnels de santé, des patients et des élus, les ARS (Agences Régionales de Santé) établiront une sélection supplémentaire des territoires fragiles, en fonction des besoins identifiés localement.

### » Sécurité sociale: le déficit s'est réduit en 2016

Le déficit de la Sécurité sociale s'est réduit en 2016 de presque trois milliards d'euros, et sera inférieur à 8 milliards d'euros, a annoncé le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert. "Les comptes définitifs de la sécurité sociale seront en très nette amélioration par rapport à la loi de financement de la sécurité sociale initiale", souligne-t-il. Ce chiffre est nettement supérieur à ce que prévoyait la Commission des comptes, qui a pour mission d'analyser les comptes de la sécurité sociale. En septembre, elle avait évalué le déficit pour 2016 à 7,1 milliards d'euros. En 2015, le déficit de la Sécurité sociale avait atteint 10,8 milliards d'euros.

## » La santé visuelle, un des enjeux du 21ème siècle !

Interview de l'économiste Stéphane Billon et du Dr. Florence Malet

"Comment prendre en charge la santé visuelle dans les années à venir ? Peut-on faire oublier la presbytie ? " Ces interrogations traduisent les défis à relever pour répondre aux exigences d'une population qui ne cesse de croître et de vieillir. Pour faire le point sur ce qui attend la filière de santé visuelle, Stéphane Billon, économiste de la santé - enseignant chercheur à l'Université Paris-Dauphine, et le Dr. Florence Malet, ophtalmologiste à Bordeaux, ont répondu aux questions d'Acuité.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## » Ophtalmologie : La carte de France des déserts médicaux

Parmi les professionnels de santé les plus recherchés par les Français, les ophtalmologistes occupent le 4e rang avec 14 millions de recherches, soit une baisse de 3%. A la première place, les médecins généralistes avec 39 millions de recherches suivis des chirurgiens-dentistes (25 millions de recherches), des kinésithérapeutes (16 millions de recherches). Pénurie d'ophtalmologistes

Tous les départements français ne sont pas à égalité devant l'accès aux soins. Ce baromètre révèle de véritables "déserts médicaux". Dans le Territoire-de-Belfort (90), le manque d'ophtalmologiste se fait sentir : il y a près de 8?350 requêtes PagesJaunes pour un ophtalmologiste quand la moyenne nationale française atteint les 2 794 recherches. Difficile également de trouver un praticien dans le Tarn-et-Garonne (82), 8 160 recherches pour un médecin et dans l'Orne (61), 7 778 recherches pour un praticien. Autres départements qui notament subissent une pénurie de spécialistes : le Cher (18), la Seine-et-Marne (77) et le Jura (39)

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## » UNAPL, les priorités des professions libérales pour le prochain quinquennat

L'UNAPL rencontre en ce moment les candidats aux élections présidentielles ainsi que leurs équipes en charge la rédaction des programmes, afin de leur présenter ses propositions et de les interpeller sur les professions libérales et leurs entreprises. Les propositions formulées par l'UNAPL sont axées autour de cinq grandes priorités :

- Donner à chaque jeune un avenir et de l'espoir
  - Favoriser le développement des entreprises libérales de proximité
  - Garantir une fiscalité équitable pour les entreprises libérales
  - Préserver la qualification et la réglementation des professions libérales
  - Renforcer la protection sociale des professionnels libéraux
- Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## **Actualités professionnelles**

### » Offre d'ABIOZ Technologies pour les adhérents du SNAO

ABIOZ technologies est heureux de faire bénéficier les membres du SNAO d'une offre exceptionnelle d'achat groupé incluant une remise de plus de 1 000 € TTC sur l'Autoréfractomètre à distance Plusoptix A12R.

Le Plusoptix A12R est offert aux membres du SNAO jusqu'au 30 avril 2017 au tarif suivant :

Prix exceptionnel hors frais de port et options éventuelles 5 400,00 €P.U. HT/ **6 480,00 €P.U. TTC**

Crédit-bail - loyer mensuel TTC (assurance DMI incluse) sur 5 ans : 117 euros. Des facilités de paiement sont possibles, mais il est souvent plus intéressant fiscalement de souscrire un crédit-bail afin de tout passer en frais.

- L'équipe commerciale d'Abioz Technologies forme et assiste gracieusement les utilisateurs lors des premières mesures et pendant toute la durée de vie de l'appareil.
- Les mises à jour logiciels sont gratuites pendant toute la durée de vie de l'appareil.
- Le manuel d'utilisation, le logiciel et le rapport sont bien entendu en français et au format pdf.
- L'appareil est livré avec 6 piles AA rechargeables standard, disponibles en supermarché à moins de 2 € pièce.
- La garantie pièce et main d'oeuvre étendue de 2 ans inclue une casse accidentelle et un matériel de prêt gratuit en cas de panne, même en l'absence de contrat de maintenance.
- La mesure est ultra rapide en moins de 0,5 seconde (soit 5 à 10 fois plus rapide que la plupart des autres appareils) et est

toujours d'une précision diabolique, entre autres sur l'axe de l'astigmatisme où il est régulièrement cité comme l'appareil de référence, même par rapport aux Autoréfractomètres monoculaires classiques. La photo du patient avec les reflets cornéens et les images de pathologies telles que les cataractes congénitales ou les kératocônes sont aussi très appréciés des prescripteurs.

- Tout cela dans 750g avec un large écran tactile, ce qui en fait l'appareil le plus léger du marché.
- Le Plusoptix de qualité Allemande est homologué et certifié CE médical par l'organisme de certification indépendant le plus réputé et le plus exigeant d'Europe, la TUV. La certification CE médical obtenue couvre bien entendu le dépistage, mais aussi le diagnostic.
- L'achat d'un réfractomètre portable est un investissement important et il est capital de faire le bon choix.

Afin de pouvoir effectuer votre choix en toute clarté, nous proposons toujours 2 semaines d'utilisation après la livraison de votre commande et aucune facture n'est émise, ni aucun paiement exigé avant la satisfaction totale de l'utilisateur au terme de ces 2 semaines. Si la satisfaction n'est pas totale, nous reprenons, sans avoir besoin de justification, l'appareil et prenons en charge tous les frais de transport. C'est ce respect de nos engagements qui nous permet d'avoir le privilège de bénéficier en France de la confiance de plus de 500 utilisateurs Plusoptix entièrement satisfaits de leur appareil et de notre service.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre exceptionnelle et souhaitez bénéficier de ce groupement d'achat, n'hésitez à nous contacter :

Contact : [info@abioz.fr](mailto:info@abioz.fr)

Commandes : [order@abioz.fr](mailto:order@abioz.fr)

Site web : [www.abioz.fr](http://www.abioz.fr)

Tél. : +33 970 405 436



### Appel à candidature Reunion de consensus SFERO

Suite à la publication du décret de compétence des orthoptistes du 5 Décembre 2016, la Société Francophone d'Etudes et de Recherche en Orthoptie propose de réaliser une synthèse des connaissances et de préciser les points de divergence et de convergence relatifs à la pratique de l'orthoptie. Pour cela, elle organise une grande REUNION DE CONSENSUS Nationale animée par vos expériences.

4 commissions seront organisées :

- Explorations et protocoles
- Bilans et rééducations sensori-moteurs
- Bilans et rééducations neuro-visuels
- Réadaptation

Dans un désir de travail collaboratif de l'ensemble des orthoptistes, nous comptons sur votre participation en tant qu'animateur ou simple participant.

Informations, contact et candidature animateur [ici](#).



### ORIFFPLL, Office Régional d'Information, de Formation et de Formalités des Professions Libérales du Languedoc-Roussillon

En partenariat avec le GPM, l'ORIFFPLL vous invite à participer à notre formation « Protection sociale des professions de santé » car au même titre que votre statut fiscal, votre protection sociale est une dimension incontournable de votre activité !

Pour vous permettre de mieux comprendre votre régime social obligatoire et ce afin de vous assurer une meilleure protection sociale pour :

Votre santé afin de construire votre complémentaire en fonction de votre situation personnelle pour bénéficier de remboursements adaptés.

Votre prévoyance afin de prévoir une protection de vos revenus professionnels en cas d'arrêt de travail ainsi qu'une protection pour votre famille selon votre statut.

La multirisque de votre cabinet afin de faire face aux risques matériels de toutes sortes et assurer la pérennité de votre cabinet.

Votre responsabilité civile et protection juridique afin de vous protéger des litiges de votre vie professionnelle et assurer la réparation financière d'un préjudice causé à un tiers.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et notre partenaire le Groupe Pasteur Mutualité (GPM) seront présents pour répondre précisément à toutes vos questions lors de notre formation :

Protection sociale des Professionnels Libéraux de Santé Mercredi 24 Mai 2017 à Montpellier Mercredi 22 Novembre 2017 à Nîmes 9h à 13h. Un déjeuner convivial vous sera offert.

Inscription : Tél : 04.67.69.75.14 ou [www.oriffpll.com](http://www.oriffpll.com)



### ARRADV Le Centre d'Appel et de Conseil sur la Déficience Visuelle

Le Centre d'Appel et de Conseil sur la Déficience Visuelle a été créé en septembre 2014 par L'Association de Réadaptation

et Réinsertion pour l'Autonomie des Déficiants Visuels (ARRADV). Il s'agit d'une plateforme téléphonique nationale gratuite répondant à toute question concernant les répercussions en lien avec une situation de déficience visuelle : vie quotidienne, vie sociale, vie professionnelle... Ce service s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Dans la pratique, sans se substituer aux médecins, il s'agit de mettre en relation les personnes confrontées à des difficultés liées à une déficience visuelle avec les professionnels et les acteurs de proximité pour une meilleure prise en charge et de répondre à toute question en lien avec cette problématique. Le service est entièrement gratuit depuis un téléphone fixe ou portable. Une équipe professionnelle pluridisciplinaire est à votre disposition du lundi au vendredi de 09h30 à 17h30.

Le Centre d'Appel est adossé à deux sites internet, l'un à destination du grand public ([www.arradv.fr](http://www.arradv.fr)), l'autre à destination des professionnels ([www.abc-de-la-dv.fr](http://www.abc-de-la-dv.fr)). Ce dispositif répond à une réelle problématique de santé publique puisque la déficience visuelle touche près de 2 millions de personnes en France. L'ARRADV gère aussi deux SAMSAH spécialisés dans la déficience visuelle à Marseille et à Avignon.

numéro gratuit : 0800 013 010

## Journées nationales de la macula. C'est reparti !

La deuxième édition des Journées nationales de la macula aura lieu du lundi 26 au vendredi 30 juin 2017, à l'initiative de l'association DMLA, avec le soutien de ses partenaires (Fédération France Macula, SFO, Académie Française d'Ophtalmologie, SNOF, laboratoires Novartis, Allergan, Bayer et Hoya Seiko).

Dans la continuité de la précédente édition, l'objectif sera d'informer le grand public sur les atteintes de la macula (notamment sur la DMLA, la maculopathie diabétique et l'œdème maculaire lié aux occlusions veineuses rétinienne) et de proposer des sessions de dépistage aux personnes à risques.

Plus que jamais, l'association a besoin de votre implication pour offrir à cette action de sensibilisation le succès qu'elle mérite !

Alors inscrivez-vous dès à présent en réservant partie ou totalité de la semaine du lundi 26 au vendredi 30 juin 2017 aux personnes qui auront au préalable pris rendez-vous auprès de votre secrétariat.

numéro vert : 0800 00 24 26 ou contactez les personnes en charge de l'organisation :

- La responsable opérationnelle de campagne : Stéphanie PRISER 06 46 77 20 06 / [stephaniepriser@orange.fr](mailto:stephaniepriser@orange.fr)
- Le directeur de campagne : Docteur Bruno ASSOULY 06 09 18 81 00 / [bruno.assouly@gmail.com](mailto:bruno.assouly@gmail.com)

## **Quelques avancées scientifiques**

## ARIBA 21e Colloque de Printemps – Lundi 08 mai 2017

PARIS, Palais des Congrès, dans le cadre du congrès de la SFO

Thèmes abordés : Enfance & déficience visuelle/ Photophobie & photosensibilité. Pour vous inscrire et connaître le programme : [cliquez ici](#)

## Troubles neurocognitifs chez l'enfant 2017-2018

Les inscriptions 2017-2018 pour la formation "Troubles neurocognitifs chez l'enfant" sont ouvertes.

Le programme est disponible [ici](#).

Pensez à envoyer votre CV + Lettre de motivation par mail aux 2 responsables de la formation.

## Cours imagerie oculaire pour les orthoptistes : Théorie et travaux pratiques par VueExplorer - Samedi 20 mai 2017

CONTACT : VuExplorer Institute - Isabelle Marsilio

Tél : 01 40 26 30 30/[contact@vuexplorer.fr](mailto:contact@vuexplorer.fr)

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## Nouvelle étude sur la nocivité des LED sur la rétine

Fin 2016, la revue Neuroscience publiait les résultats d'une étude menée par une équipe parisienne du Centre de recherche des Cordeliers (Inserm). L'étude, menée sur des rats, montre une altération de la rétine après une exposition prolongée à la lumière des LED.

L'équipe a d'abord exposé les rongeurs, dont la pupille avait été dilatée, à une forte intensité lumineuse (6 000 lux) durant 24 heures. Quel que soit le type d'ampoule utilisée, des lésions de la rétine ont été observées. En réduisant l'intensité lumineuse à celle utilisée dans les habitations (500 lux), seules les LED se sont révélées néfastes. En cause, la lumière

bleue, majoritaire dans les LED, qui est très fortement énergétique. « Grâce à nos observations, nous avons montré que la lumière émise par les LED engendre deux phénomènes toxiques parallèles : l'apoptose, mais également une seconde forme de mort cellulaire, la nécrose. Or en se nécrosant, une cellule endommage ses voisines. Ceci explique pourquoi la toxicité de la lumière bleue est plus élevée que celle des autres longueurs d'onde », précise dans un communiqué Alicia Torriglia, principal auteur de ces travaux.

Ce mécanisme, qui n'a pas encore été observé chez l'homme, pourrait favoriser la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Pour les chercheurs, l'urgence est donc de diminuer la proportion de lumière bleue dans les LED, dont l'usage est depuis plusieurs années fortement encouragé par les autorités publiques en raison de leur faible consommation énergétique.

## » Premiers succès de thérapie génique contre les maladies neurodégénératives touchant la vision

Le Docteur Catherine Vignal, de la Fondation Rothschild, et la société Gensight, ont annoncé le 8 juin dernier des résultats encourageants des essais de phase I/II de leur thérapie génique au GS010 chez des patients atteints de la neuropathie optique héréditaire de Leber (NOHL). Un pas de plus qui confirme l'utilité de la thérapie génique pour soigner les maladies ophtalmologiques.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## » Pascal Barone : « Les liens sont très précoces dans les processus cognitifs d'audition et de vision »

La vision et l'audition ne sont pas des sens exclusifs, traités uniquement séparément dans des aires spécifiques du cerveau. Des processus d'intégration multi-sensoriels couplent les signaux en provenance de nos différents sens, ouïe et vue compris. Entretien avec Pascal Barone, directeur de recherche au Centre de Recherche Cerveau et Cognition (CNRS), à Toulouse.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## » Emmanuel Barbeau : « Les mémoires sensorielles sont essentielles lors de l'apprentissage »

Il existe cinq mémoires sensorielles, soit une pour chacun des sens : vision, ouïe, toucher, goût, odorat. La vision est le sens le plus important pour nous autres humains, plus d'un tiers de notre cerveau est dédié à son traitement. Ces mémoires sensorielles, qui se développent dans la petite enfance, ne sont pas directement accessibles à la conscience, mais jouent un rôle essentiel dans l'apprentissage tout au long de notre vie.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## » Zeiss développe une solution cristallinienne pour le traitement de la presbytie

C'est l'un des défauts visuels les plus courants : la presbytie. En France, elle affecte 29 millions de personnes avec 600 000 nouveaux presbytes atteints chaque année. Apparaissant généralement à partir de 40 ans, ce défaut est dû au vieillissement de l'œil et plus particulièrement du cristallin. Comme celui-ci perd en élasticité, l'organe a plus de mal à accommoder et la mise au point est moins bonne.

Pour répondre à cette évolution oculaire naturelle, Zeiss a développé une gamme spécifique, dont la solution cristallinienne. Lors de la chirurgie de la cataracte pour le traitement de la presbytie, deux types d'implants intraoculaires multifocaux sont commercialisés par le groupe allemand, bifocaux et trifocaux. A partir de mai 2017, Zeiss lancera également un implant intraoculaire à profondeur de champ.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## » Dangers des collyres mydriatiques chez l'enfant : rappel des risques

Dans un rapport publié récemment, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) alerte sur les effets indésirables et recommande d'adopter la plus grande prudence lors de l'administration de ces collyres.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

## » Un implant rétinien artificiel pourrait restaurer la vue de millions de personnes

L'équipe de recherche menée par l'Institut italien de technologie vient de mettre au point une technique innovante utilisant un implant oculaire servant de site d'action de remplacement pour la rétine endommagée. La prothèse serait composée d'une fine couche de polymère conducteur, placé sur un substrat à base de soie, et recouvert d'un polymère semi-

conducteur. Ce dernier agit comme un matériau photovoltaïque et absorbe les photons lorsque la lumière y parvient. L'électricité produite stimule alors les neurones de la rétine, remplissant l'espace laissé par les photorécepteurs endommagés.

Pour en savoir plus : [Cliquez ici](#)

## **Exercice professionnel**

### ➤ Procédures particulières de contrôle: Les normes techniques des FEC (fichiers des écritures comptables) sont précisées

La loi de finances rectificative pour 2016 a instauré une nouvelle procédure de contrôle fiscal, dite d'examen de comptabilité, permettant à l'Administration d'examiner, sans se rendre sur place, la comptabilité des contribuables si celle-ci est tenue avec un logiciel comptable ou un système informatisé (LPF, art. L. 13 G. – L. n° 2016-1918, 29 déc. 2016, art. 14). Dans le cadre de ce contrôle, le contribuable doit adresser, dans un délai de 15 jours à compter de la réception de l'avis d'examen de comptabilité, une copie des fichiers des écritures comptables (FEC), sous forme dématérialisée (LPF, art. L. 47 AA). Un arrêté du ministre du Budget devait fixer les normes de la transmission des FEC (LPF, art. L. 47 AA, 1). Un arrêté du 6 janvier 2017 fixe les normes techniques de la copie des fichiers des écritures comptables (FEC) adressée lors d'un examen de comptabilité en renvoyant aux normes fixées dans le cadre de la vérification des comptabilités informatisées (LPF, art. A. 47 AA-1 nouveau).

Un logiciel, dénommé « Test Compta Demat », est également mis à disposition en téléchargement libre pour contrôler le respect des normes à respecter par les FEC. Pour plus de précisions, adressez-vous à votre comptable ou AGA/CGA.

## **Notre formation continue**

### ➤ UNRIO Classique et DPC

Le programme de l'UNRIO pour l'année 2017 est consultable ainsi que les descriptifs sur son propre site.

Pour accéder au site de l'UNRIO : [cliquez ici](#)

#### *RAPPEL :*

- Pour les libéraux :

Les frais engagés pour la formation sont déductibles des revenus professionnels.

Ils peuvent en partie être pris en charge par le FIF-PL.

La prise en charge pour 2017 sera au coût réel, mais plafonnée à 200 € par jour, limitée à 750 € par an et par professionnel

- Pour les salariés :

Les stages sont normalement pris en charge par l'employeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour poser une option sur un stage.

Pour l'UNRIO classique Pierre au : 01 40 22 03 04, ou par mail : [unrio@orthoptistes.fr](mailto:unrio@orthoptistes.fr)

Pour l'UNRIO DPC, Sandrine au : 01 40 22 03 04, ou par mail : [unrio.dpc@orthoptistes.fr](mailto:unrio.dpc@orthoptistes.fr)

### ➤ Groupe Facebook SNAO :

Nous vous rappelons que nous avons ouvert un groupe Facebook. Il s'agit d'un groupe fermé, réservé aux adhérents. Le but est de permettre une meilleure rapidité dans la transmission de nos informations. Ce groupe est là pour que vous puissiez échanger facilement. Vous pourrez poser vos questions, avoir les informations immédiatement, savoir ce qui se passe dans le monde orthoptique, et ainsi donner directement votre avis.

Il suffit de rechercher SNAO sur FB et de demander à rejoindre le groupe.

### ➤ Petites annonces :

Comme d'habitude vous retrouverez les petites annonces sur le site [ICI](#)

Continuez à nous soutenir, [adhérez encore](#) et [faites adhérer](#)

N'oubliez pas que nous avons une cotisation pour les salariés, faite passer l'info!

Merci à tous pour votre soutien.

Si vous ne souhaitez ne plus recevoir d'informations de notre part : [Balise\_desabonnement]